

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus

Digne-les-Bains, le 10 mars 2020

Prise en charge d'un deuxième cas
Dans les Alpes de Haute-Provence

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Préfecture des Alpes de Haute-Provence annoncent qu'une deuxième personne a été testée positive au coronavirus COVID-19. Prise en charge à l'hôpital de Digne-les-Bains, elle a été transférée dans l'une des chambres spécialement préparées pour accueillir les personnes testées positives au Coronavirus.

Rappel des recommandations à suivre

Pour rappel, des gestes simples et efficaces permettent de réduire la transmission des infections (tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se laver régulièrement les mains, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades).

Dans les établissements de santé, il convient de limiter les visites auprès des patients à une seule personne, interdire les visites des personnes mineures et bien évidemment interdire les visites de toute personne malade y compris dans les services de maternité.

Les personnes qui reviennent de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, d'Iran, des régions de Lombardie, Vénétie, Emilie-Romagne et Piémont en Italie ou d'une zone de circulation active du virus et qui présentent des signes (fièvre, toux et difficultés respiratoires) doivent contacter le Samu Centre 15 pour une évaluation de leur situation.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex